

À Créteil, le 7 mars 2025

Le comité interministériel du Handicap (CIH), et ensuite ? Les PEP proposent

Les PEP attendaient bien plus pour l'anniversaire des vingt ans de la loi de 2005.

Dans le contexte politique instable et incertain, tant au niveau national qu'international, les PEP rappellent que les besoins des personnes handicapées doivent être pris en compte sans attendre. Il est urgent que leurs attentes et celles du secteur médico-social soient reconnues.

Le CIH a rappelé majoritairement dans ses annonces, des objectifs et des engagements déjà connus.

Pour les PEP, l'heure est à la traduction concrète et entière des intentions politiques au travers d'un plan d'actions à mener de manière urgente.

Les PEP demandent la mise en place d'un travail associant l'ensemble des acteurs du champ du handicap pour construire la programmation de ce plan et définir les conditions de sa mise en oeuvre effective.

Les PEP contribuent à tous les débats concernant le handicap, en portant, dans l'espace public, la parole de leurs militants, de leurs personnels et des personnes concernées.

Partenaires de l'action publique dans le champ du handicap mais également des différentes politiques de droit commun, les PEP apporteront leurs expertises, leurs contributions à tout travail partenarial permettant de réaliser un plan d'actions partagé et déterminé.

La Fédération générale des PEP est un mouvement de près de 100 associations en France métropolitaine et dans les Outre-Mer.

Les PEP accompagnent chaque année près de 1 500 000 enfants, adolescents et adultes. 22 000 salariés et 8 000 bénévoles agissent au quotidien pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

SOLIDARITÉ ■ ÉGALITÉ ■ CITOYENNETÉ ■ LAÏCITÉ

CONTACT :

Agnès BATHIANY – Directrice générale
Email : a.bathiany@lespep.org – Tél : 06.74.08.42.74.

www.lespep.org